

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 6 Février 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 6 Février 2014 à 20 h 30 Salle de la Mairie sous la Présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Etait absent : M. Patrick MONIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion de Conseil du 13 Décembre 2013.
- Adopte le compte administratif communal de l'exercice 2013 :

* recettes de fonctionnement	854 190.43 €
* dépenses de fonctionnement	620 174.74 €
Excédent de fonctionnement	234 015.69 €
* recettes d'investissement	892 133.05 €
* dépenses d'investissement	867 538.68 €
Excédent d'investissement	24 594.37 €

- Approuve le compte de gestion établi par Madame Le Receveur Municipal.

- Adopte le compte administratif de l'assainissement de l'exercice 2013 :

* recettes d'exploitation	103 386.02 €
* dépenses d'exploitation	33 377.16 €
Excédent d'exploitation	70 008.86 €
* recettes d'investissement	318 566.95 €
* dépenses d'investissement	308 334.25 €
Excédent d'investissement	10 232.70 €

- Approuve les comptes de gestion pour l'année 2013 établis par Madame Le Receveur Municipal.

Madame Le Maire informe le Conseil :

- de la date de la réunion de la commission des finances le jeudi 6 Mars 2014 à 14 h et rappelle les prévisions à inscrire sur le budget 2014 :

* travaux non-réalisés sur 2013 à reporter : mise en sécurité de la cure, aménagement de l'esplanade de la gare, travaux extérieurs de l'église, matériel informatique des écoles, peinture des huisseries des bâtiments ;

* travaux 2014 : clôture de parking de l'ancienne école, réfection logement épicerie, travaux bâtiments (ancienne mairie, marquage au sol salle de sports), participation au SIVOM pour travaux de voirie 2014, achat de matériels de voirie, financement de la réforme scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Fixe à 20 € par mois l'indemnité à verser aux employés communaux ayant une mutuelle labellisée,

- Accepte l'augmentation du coefficient de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) et de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) versée aux employés communaux,

- Autorise Le Maire à signer l'avenant (mise à jour) à la convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,

- Est informé de l'accord du CCAS pour la vente de l'immeuble « salon de coiffure »,

- Donne un avis favorable au projet proposé par le Sydesl pour le remplacement des équipements vétustes de l'éclairage public et pour une participation estimative de la Commune de 8 000 €,

- Accepte le devis de FIGURAL pour un montant de 2 200 € H.T. pour l'établissement du dossier de permis de construire de la halle sur l'esplanade de la gare,

- Décide d'inscrire au PIIC 2014 les travaux de réfection de l'appartement de l'épicerie (subvention de l'enveloppe cantonale de 8 000 € sur ces travaux),

- Est informé du départ du tri postal en mars-avril 2014. Le loyer sera réglé jusqu'en juin 2014, date de résiliation anticipée du bail.

- Entend la proposition de Madame Le Maire sur le changement de bureau du SPANC du Brionnais. Celui-ci pourrait être transféré dans les locaux de l'ancienne mairie après travaux de réfection. Des devis seront demandés.

- Fixe à 200 € la participation des communes environnantes aux fournitures scolaires pour les enfants de leur commune fréquentant les écoles d'Iguerande,

- Est informé des différentes réunions qui ont eu lieu sur la réforme scolaire : remise d'un questionnaire aux parents avec un retour de réponse de la totalité des familles, rencontre avec le transporteur actuel pour le ramassage scolaire, proposition de la suppression totale du ramassage scolaire (seulement 3 enfants sont concernés et subventionnés par le Conseil Général sur la Commune d'Iguerande). La Commune de Mailly gèrerait elle-même son transport et en demande la compétence qu'Iguerande doit lui céder. D'autres réunions seront programmées pour la poursuite de la mise en place de cette réforme avec la commune, les intervenants et les instituteurs.

- Accepte le devis de marquage au sol de la salle de sports suite aux nouvelles normes à appliquer en 2014,

- Prend connaissance du devis PRO-G sur divers travaux d'électricité à la gare,

- Est informé de l'embauche en contrat à durée déterminée d'un nouvel employé communal aux services techniques à compter du 17 Février 2014,

- Vote les subventions suivantes : 50 € au CIFA de Mercurey et au CFA BTP Loire pour un enfant de la commune fréquentant ces établissements, 120 € à la prévention routière et 50 € à Radio-Cactus.

Madame Le Maire donne les informations suivantes :

- Affaire Chayeb en cours, le dossier de l'avocat est satisfaisant

- Commission régionale du patrimoine et des sites le 11 Mars, inscription possible de la chapelle du Tronchy

- projets expositions du Pays Charolais à l'espace culturel au mois de juin. Visite de printemps du CAUE le 13 Juin.

Tour de table

Michel Gobet : donne le compte-rendu de la réunion du Legs Bouthier de Rochefort, précise que des devis ont été demandés pour la remplacement de matériel de voirie et évoque le problème de coupure de gaz au stade faute d'approvisionnement par manque de surveillance. Le Conseil demande la vérification par les employés communaux.

Sylvie Rideau : précise que le bulletin municipal a été distribué.

Bernard Biesse : interroge sur la date de commencement de l'enfouissement des lignes électriques

Daniel Moulin : évoque le problème du trou formé sur la route des Fleuriats. Les travaux seront revus avec l'entreprise Chavany.

Bernard Chervier : rappelle le marquage au sol de l'arrêt minute près de la boulangerie, informe le Conseil d'un projet expo-photos à l'espace culturel aux mois de juillet et août 2014, une rencontre aura lieu samedi matin en Mairie pour la poursuite de ce projet.

Raymond Demeule : donne un compte-rendu de la réunion OPAH.

Pierre Tagournet : évoque le problème de trous en formation sur le chemin du stade et l'entretien des clôtures des ânes dans la colline du bourg.

David Cordeiro : évoque le problème de dégradation d'un mur de soutènement dans la montée du bourg, donne un compte-rendu de la réunion cantonale sur le projet de station touristique et informe le conseil de l'attribution d'une subvention supplémentaire de 10 000 € sur le projet touristique de la gare.

Sandrine Lièvre : donne un compte-rendu de l'assemblée générale du Comité des fêtes qui remercie l'ensemble du personnel communal pour les services rendus lors de leurs manifestations, évoque le problème des compteurs d'eau et d'électricité en mauvais état au canal et la taille des arbres fruitiers situés également sur ce site.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 13 Mars 2014 à 19 h.